



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE BAYONNE PAYS BASQUE

J. Lacombe
S.T.

Bayonne, le 26 MAI 1999

Madame Pierrette FONTENAS
Maire
Hôtel de Ville
14 Bld Jacques-Duclos
40220 TARNOS

LE PRÉSIDENT

Objet : Port de Bayonne
Grue TITAN
V/Ref : V/Lettre JL/AMK du 12 mai 1999
N/Ref : JGC

Reçu le : 28.05.99.
Transmis le : 28.05.99.
 Pour suite à donner à *J. Lacombe*
 Pour avis à
 Pour information à
suite donnée
 Répondu le :
 A classer

Madame le Maire,

J'ai bien reçu votre lettre concernant la démolition de la grue Titan et je puis vous assurer que je comprends parfaitement l'émoi que soulève cette décision. Vous connaissez mon attachement personnel à Tarnos et vous savez que cette démolition ne me laisse pas indifférent.

Cependant je voudrais éclaircir la situation et dissiper un malentendu. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque n'est en rien concernée dans cette affaire. Cette grue appartient à l'Etat qui en assure l'usage et l'entretien. La digue Jean Lesbordes n'est d'ailleurs pas dans notre concession.

Ceci étant précisé, je me suis entretenu à plusieurs reprises du problème posé par la vétusté de la grue avec M. Michel THIBAUT (Directeur Départemental de l'Équipement). La remise en état de la seule structure est estimée à plusieurs millions de francs et l'Etat ne peut mobiliser un tel budget, d'autant plus qu'au fil des ans, le coût de l'entretien qu'il faudra de toutes façons continuer d'assurer, ne cessera de s'alourdir.

Dans ces conditions il devient impossible d'éviter la démolition. La seule solution eût été de remettre cet ouvrage entre les mains d'un organisme prêt à assurer tous ces frais et ceux du déplacement de l'engin dont la présence, à l'enracinement de la digue en interdit l'entretien. Mais, vu l'ampleur des financements à mettre en place et les perspectives de valorisation du site très hypothétiques, il semble totalement utopique d'imaginer qu'un maître d'ouvrage ait pu se lancer dans cette opération. On ne renouvelle pas tous les jours le sauvetage de la Tour Eiffel !

Croyez bien que c'est avec regrets que je me suis résigné à considérer qu'il n'y avait d'autre solution que celle de la démolition, mais je suis convaincu qu'elle était inévitable.

Je suis par contre également convaincu que, grâce au travail que nous menons avec Mme Iwona BUCZKOWSKA, nous sommes en train de réussir une opération exceptionnelle d'amélioration du cadre de vie de notre agglomération et de valorisation du port de Bayonne.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma respectueuse considération.

de mon cordial souvenir,



LE PRÉSIDENT

Jean Marie BERCKMANS

Jean Marie BERCKMANS